Modification n° 3 du PLU

La modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvée par délibération du conseil municipal le 28 mai 2018.
Consultez la délibération : cliquez ici

Consultez les documents relatifs à cette modification :
1-Sommaire.
2-Rapport de présentation.
3-Orientations d'aménagement
4-Règlement, pièce écrite.
5-Plan zone agglomérée-3b3
6-Plan zone rurale-3b1
7-Classement sonore des infrastructures de transports terrestres et ferroviaires dans le 49.
8-Liste des emplacements réservés.
9-Avis des personnes publiques associées sur le projet.
10-Rapport, conclusions et avis du commissaire enquêteur.

Besoin d'une information complémentaire, contactez le service urbanisme de la ville au 02 41 79 74 19 ou 02 41 79 74 16.